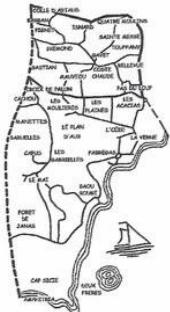


## **COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD**



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

 : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 14 mai 2022

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU CILLSOS**  
**SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°2**  
**Tenue le samedi 14 mai 2022**  
**MAISON INTERGENERATIONNELLE SAINT GEORGES**

Référence à rappeler : N°202205056/29-CILLSOS/FPJCB

**Présents :** Mme S. ARDOUIN et MM. J-C BARDELLI – A. BISCOS – J. HUILLET – J-P LE BIHAN – J MEDURI – F POURCHIER – J-P STEFANI

Excusés : Mmes H. BERENGER – G. BERNARDINI et MM. A. BONNET – C. FABRE – P. ROUQUE – H. VILLA

 **09h00** : Le Président ouvre la réunion du Bureau.

Il évoque la réunion du Conseil d'Administration tenue le samedi 9 avril, laquelle a donné lieu à la rédaction d'un PV qui établit la constitution du nouveau Bureau du CILLSOS pour 2022. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents. Par la suite ce document qui sera joint au PV de l'AG, sera adressé à la Préfecture du Var afin de l'officialiser administrativement et obtenir un récépissé.

**1 – Lacunes au cimetière communal :** En accompagnant à sa dernière demeure l'épouse d'un membre de notre CA, nous avons constaté un manque d'entretien notoire dans le cimetière communal. Les allées sont envahies de végétaux sauvages et les conteneurs à poubelles sont tous remisés à coté de la rampe d'accès de l'entrée Ouest. Ils devraient être disposés aux endroits habituels dans les allées pour faciliter leur utilisation. Par ailleurs, le 4 avril, le local destiné à entreposer temporairement les cercueils n'était semble-t-il pas libre, le lieu de remplacement n'était pas digne pour l'usage qu'on en fait. Nous adresserons un courrier à la mairie pour dénoncer ces états de fait.

**2 – Manque de personnels hôteliers :** Le restaurant « les Roches Rouges » à Fabrègues dirigé par notre amie Julia VIGLIETTI, n'a pu honorer notre proposition pour tenir la réunion de quartier de ce jour. Il est victime, comme partout en France, du manque de personnel hôtelier qui fait suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID. Nous espérons que dans un avenir proche la situation s'améliore afin que tous

les établissements hôteliers retrouvent leur dynamisme d'avant la crise. C'est avec grand plaisir que l'an prochain nous espérons pouvoir retrouver les salons de cet établissement pour accueillir nos Adhérents lors de notre réunion de quartier habituelle et nous souhaitons à Julia et son équipe tout le succès qu'ils méritent.

**3 – Dilemme ou manque de courtoisie ?** Notre Président a adressé un courrier au représentant du collectif Saint Georges suite à un article paru dans la presse locale qui écorche quelque peu l'action des CIL. Il lui fait part de son étonnement sachant que nos deux entités ne peuvent que se compléter et se soutenir. Le CILLSOS s'est, pour sa part, toujours intéressé aux sujets de préoccupation de ce nouveau quartier et n'a cessé de soutenir ses habitants auprès de la Mairie. Les problèmes récurrents qu'ils rencontrent sont principalement liés aux incivilités et au stationnement. Concernant le stationnement, le CILLSOS déplore que les garages servent plus d'entrepôts qu'à leur destination initiale et c'est la principale raison du manque de stationnement le long des voies du quartier. Le représentant du collectif Saint Georges a fait une réponse au CILLSOS pour minimiser les propos qu'il a maladroitement tenu au journaliste et espère pouvoir continuer à dialoguer avec nous de manière constructive dans l'intérêt général.

**4 – Bacs à ordures :** Une personne résidant avenue P.A. Renoir exprime son mécontentement contre les usagers qui ne respectent pas l'obligation de rentrer leurs "bacs à ordures" après le passage du camion benne ! Certains ne sont d'ailleurs jamais rentrés...

**5 – Odeurs de fumées suspectes et soutenues :** Nous avons constaté durant plusieurs jours et plusieurs nuits une importante odeur de fumée nauséabonde dont l'origine n'a pu être déterminée (certainement des incinérations sauvages de produits divers)

**6 – CR de l'AG du lotissement « les Mimosas » :** Dans ce CR il est fait une large place aux actions du CILLSOS, et nous en sommes très reconnaissants. Par ailleurs, la question concernant le manque de revêtement bitumeux sur une partie du chemin du Vieux Puits faisait partie des questions du jour. Dans le passé, le CILLSOS est déjà intervenu sur cette question, mais il renouvellera la demande au service « A l'écoute des quartiers », anciennement « Allô La Seyne »

**7 – Convention d'occupation ponctuelle maisons Saint Georges et Jean Bouvet :** Comme chaque année et selon la réglementation, le CILLSOS a obtenu cette convention après en avoir fait la demande. Nous remercions la Mairie pour son aide très appréciée et l'attention qu'elle porte à nos activités.

**8 – Quartier Touffany :** A nouveau, les habitants de ce quartier ont demandé l'aide du CILLSOS pour obtenir une attention bienveillante de la part de la Mairie concernant la voirie et la signalisation routière (miroirs). A la suite de quoi, une visite sera organisée par les services communaux courant juin. Le CILLSOS a fait distribuer des lettres aux habitants de ce quartier pour leur suggérer de se constituer en ASL afin de mieux s'organiser dans la gestion des biens communs.

#### **6 – Tour de table :**

- Solange ARDOUIN nous communique un document que lui a adressé Hélène Bérenger, attestant de nombreuses visites sur notre "Site Internet". Le CILLSOS semble donc intéresser de nombreux "visiteurs".
- Jean HUILLET évoque notre dernière réunion du Collectif des CIL et déplore la position du CIL centre ville qui tarde à se mettre en conformité.

Un nouveau plateau traversant vient d'être implanté sur le chemin de la Seyne à Bastian. Il constate que trop de ces superstructures ne sont pas réglementaires et certaines même dangereuses.

- Jean-Paul LE BIHAN déplore une circulation de plus en plus intense sur l'avenue P.A. Renoir. De nombreux stationnements sauvages sur les trottoirs aux heures d'entrée et sortie scolaire. Il semble que l'aire de stationnement réservée à l'école soit occupée en permanence par les riverains ne laissant aucune possibilité pour les parents d'élèves.

#### **7 – Invitations :**

- Le 08.05.22 : Cérémonie du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

➤ Le 27.05.22 : Cérémonie commémorant la Journée Nationale de la Résistance

### **8 – Lu dans la presse :**

- Le 09.04.22 : Ils enrichissent le projet pour la corniche de Tamaris
- Le 18.04.22 : La batterie des Canets sera ressuscitée en jardin de lecture
- Le 19.04.22 : Le courant passe au port de Saint-Elme
- Le 23.04.22 : Les brigades d'intérêt général passent au vert
- Le 25.04.22 : Le Pôle d'échange multimodal bute sur une plante protégée
- Le 28.04.22 : Notre-Dame du Mai, « un symbole de notre histoire commune entre La Seyne – Six-Fours – Saint-Mandrier »
- Le 02.05.22 : La tradition du pèlerinage du 1<sup>er</sup> mai a été respectée
- Le 04.05.22 : La santé des Seynois et l'offre de soins passées au crible
- Le 05.05.22 : La plage des Sablettes passe en mode estival
- Le 05.05.22 : Les mouillages sauvages sources de pollution marine
- Le 06.05.22 : Les abeilles stars d'un jour au Domaine de Fabrègas
- Le 07.05.22 : Bientôt une étape « clé » dans la rénovation du Laborieux
- Le 09.05.22 : Un grand succès pour le premier salon de l'apiculture

⊕ **10h00, fin de la réunion du Bureau**

**Prochaine réunion du Bureau le samedi 11 juin 2022 à 9h00 suivie de la réunion de quartier N°3 des secteurs 5 – 6 – 7 et 8 à 10h00 au Restaurant HACIENDA à Janas**

⊕ **10h00, début de la réunion du quartier N°2**

Notre Président accueille les participants ainsi que M. Gérard BECCARIA Adjoint et référent aux CIL et Madame Stéphanie HANNEZO, responsable de « Allô La Seyne ».

C'est une quinzaine d'adhérents qui se sont joints à notre réunion mais il semble que certains n'aient pas bien lu l'invitation et se sont présentés au restaurant « les Roches Rouges » à Fabrègas ou à la maison Jean Bouvet ; pourtant nous avions bien précisé que la réunion se tiendrait exceptionnellement à la Maison Intergénérationnelle St Georges, avenue St Georges !

**1°- Odeurs en provenance des camions "Amphitria"** Est-ce que ces désagréments ont bien été pris en compte par les services communaux ? *Le service de l'Eau et de l'Assainissement de TPM précise à nouveau que les administrés concernés par ces désagréments doivent prévenir au plus vite la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) aux adresses suivantes :*

**assainissement@metropoletpm.fr et rfraysse@metropoletpm.fr, et/ou au 04 94 93 70 76.**

*Depuis plusieurs mois, ni TPM ni Véolia n'ont reçu de plaintes pour odeurs dans la zone de Fabrègas (sauf dans le centre-ville). Au sujet des camions, le transporteur du délégataire utilise des bennes fermées étanches, sauf celles en provenance de l'Almanarre où ce sont des bennes céréalières bâchées. L'étanchéité de ce dernier dispositif n'est pas optimale, mais le système d'alimentation sur la station Almanarre ne permet pas d'utiliser une autre option à ce jour. Cette problématique a été intégrée dans l'étude d'aménagement en cours, et l'équipement sera modifié à l'occasion des travaux sur la station (maîtrise d'œuvre au stade PRO, appel d'offres devant être lancé avant fin d'année).*

*Les horaires de circulation des camions sont très matinaux, de façon à limiter au maximum la gêne. Lors de la prochaine Délégation de Service Public (DSP) de la station Amphitria, l'amélioration de l'accueil des boues pour limiter les impacts sur les riverains à proximité de l'axe de transport utilisé, sera intégrée.*

Un adhérent déplore la circulation de ces camions sur nos chemins inadaptés à ces trafics.

**2° Odeurs suspectes du côté de la Bergerie à Fabrégas :** *Concernant les postes de relevage, quelques incidents ont été relevés ayant entraîné des nuisances ponctuelles, dont une panne sur le traitement des odeurs au Poste de Relevage de l'Oïde et une casse sur la canalisation du Poste de Relevage de Pas du Loup. Ces anomalies ont été réglées sous 24/48h. Des opérations de maintenance peuvent aussi entraîner une mise à l'arrêt des équipements et des nuisances olfactives, là aussi, pour une durée limitée. En cas d'incident ou de nuisances la société VEOLIA peut être sollicitée au 0 969 329 328 pour intervenir. Sur l'émissaire, tous les puits sont en dépression (Moulières, Gabrielles) et ne rejettent pas d'air vicié. L'extraction ne s'effectue qu'au niveau du puits de Bramas, sur lequel un traitement de l'air devrait être installé, sous réserve des contraintes de site (en cours d'étude).*

**3°- Route de Fabrégas et Corniche Merveilleuse** De nombreux riverains souhaitent que des contrôles de vitesse soient réalisés plus souvent. Trop de "Fous du Volant" viennent exercer leurs "Talents" sur la corniche. Il serait souhaitable de multiplier les contrôles ainsi que les panneaux de signalisation limitant la vitesse. Ils sont présents dans un sens mais pas dans l'autre !  
Sur les panneaux de signalisation, "La Route de Fabrégas" est dénommée "Chemin" cette appellation semble un peu "réductrice". Pourquoi ne pas régulariser cette situation ?

**4°- Sécurisation de la circulation Boulevard Garnault :** Trop de stationnements illicites, des bacs à ordures non rentrés. La circulation des piétons n'est pas assurée. Le Président souhaite une visite in situ, une régularisation de ces situations dangereuses, un marquage au sol plus efficace et des verbalisations si nécessaire. *Le service « A l'écoute des quartiers », nous propose un RDV in situ le 9 juin. Le problème de l'affaissement des berges du vallat de l'Oïde sera examiné en même temps.*

#### **5°- Sécurisation également sur le tronçon entre le pont de la Verne et la Bergerie :**

*M. BECCARIA propose la mise en place de "Coussins Berlinois" afin de casser la vitesse.* Cette solution ne fait pas l'unanimité des résidents. N'y aurait-il donc pas une meilleure solution ? Peut-être une chicane pourrait-elle résoudre le problème ?

*M. BECCARIA nous annonce qu'un aménagement complet est en étude sur la totalité de la route de Fabrégas.* Soyons patients...

Dans l'immédiat, le traçage au sol devrait être ravivé.

L'arrêt bus "La Verne" ne présente aucune protection ni abri en cas de pluie. Il est impératif que le Réseau MISTRAL dispose un banc afin que les personnes âgées puissent attendre le bus en toute sécurité. Par la suite cet arrêt devrait recevoir les mêmes modernisations que tous les autres arrêts de la Commune par la M.TPM.

Accès aux plages de Fabrégas. Les stationnements illicites le long de la voie conduisant à la plage de Fabrégas devraient être interdits. Les piétons sont en danger permanent.

De même il est demandé qu'une signalisation efficace soit implantée à l'entrée de la Corniche Merveilleuse du début juin jusqu'à l'automne, interdisant les accès aux automobilistes. *M. BECCARIA confirme qu'une aire de stationnement sera aménagée à l'extrémité Sud du domaine de Fabrégas.* Rappel : cet espace appartient au "Conservatoire du Littoral".

Il est également constaté des vitesses excessives sur la corniche à partir de 21 heures occasionnant de fait de fortes nuisances sonores. Si de tels faits sont constatés, n'hésitez pas à contacter la Police en composant le N°17.

**6°- La Verne et La Vernette :** Certains citoyens peu scrupuleux viennent dîner sur la plage et n'hésitent pas à allumer des barbecues à proximité des barques des pêcheurs créant ainsi un danger de propagation du feu aux embarcations. De plus, en "bons citoyens", ils laissent sur place leurs détritus. *M. BECCARIA conscient de ce problème, confirme que la société Pizzorno ainsi qu'une association de bénévoles se dévouent pour "nettoyer les restes et incivilités" de ces sous citoyens.* De plus il suggère aux résidents de faire appel à M. LANDRAU, Directeur de la police Municipale très efficace dans ses interventions.

**Nota :** le Président demande que les panneaux d'information existant à l'entrée des plages de la Verne et la Vernette soient ravivés.

Certains résidents demandent que des caméras de surveillance soient installées sur les plages de la Verne et de la Vernette. Réponse : *Cette suggestion implique des approvisionnements mais également des raccordements vers le futur centre de contrôle en cours d'achèvement.*

Les riverains se plaignent du comportement provocateur de certains automobilistes et motards circulant le long du Boulevard Garnaud. Ne pas hésiter à contacter la Police.

**7°- Chemin de l'Oïde :** Sécurisation de l'extrémité Ouest. L'étude du réaménagement de cette voie est en cours à TPM, les travaux semblent envisagés mais pour l'instant rien ne se passe, contentons nous d'attendre le feu vert de TPM. Même situation pour le sort du chemin des canniers.

Certains passages protégés ont été réalisés par marquage au sol et plateaux traversants.

Les riverains demandent toujours que soit implanté un passage protégé à l'extrémité Sud du chemin Fernand SARDOU, afin de protéger la traversée du chemin de l'Oïde par les écoliers. Cette réalisation est indispensable pour la sécurité des enfants.

**8°- Bacs à dépôts au début de la Corniche :** Ils ont été déplacés vers la rive Sud, à proximité des habitations du lotissement « les Mas de Fabrègas ». Depuis, les résidents proches constatent des incivilités de la part de déposants peu scrupuleux. Certain abandonnant leurs déchets au sol provoquant une invasion de rats et autres nuisibles. De plus, ces déposants stationnent à même la voie d'où risques d'accidents. Les riverains demandent que ces bacs soient repositionnés sur la rive Nord comme ils l'étaient précédemment.

Le Président remercie M. BECCARIA et Mme HANNEZO ainsi que les adhérents qui ont répondu présent à notre invitation et propose à tout le monde de partager le verre de l'amitié.

#### 12h00, Fin de la Réunion de quartier N°2

Le secrétaire de Séance :

1<sup>er</sup> vice-président du CILLSOS  
**Francis POURCHIER**

Le Président du CILLSOS  
**Jean- Claude BARDELLI**

#### Copies :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mme la Députée de la 7<sup>ème</sup> circonscription**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandriner**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (13) -**
- **Archives CILLSOS 2022**